



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

AVIS MODIFICATIF D'ENQUETE PUBLIQUE ET RAPPEL

sur la demande de permis de construire formulée par la Société ENERGIES DU SUD, dont le siège social est Etoile Richter – 45 place Ernest Garnier – CS 29502 – 34960 MONTPELLIER CEDEX 2 dans le cadre d'un projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol, sur le site d'une ancienne carrière, dit de « la Billière » à Cournonsec (34660).

Cette demande sera soumise à une enquête publique, d'une durée de 33 jours consécutifs, lundi 30 janvier 2017 au vendredi 3 mars 2017 inclus, 18heures.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à enquête (qui comprend l'étude d'impact réglementaire ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale) ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de COURNONSEC, commune d'implantation de la centrale photovoltaïque, siège de l'enquête.

Le dossier est consultable :

- à la mairie de COURNONSEC aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de COURNONSEC, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14 h à 18 h
- sur le site internet des services de l'État : [http://www.herault.gouv.fr/Publications/consultation_public/Installations classées](http://www.herault.gouv.fr/Publications/consultation_public/Installations_classées)
- sur le poste informatique situé en Préfecture de l'Hérault, bureau de l'Environnement, sur rendez-vous en téléphonant au 04 67 61 62 57
- sur le site internet de la Société Energies du Sud : <http://www.energiesdusud.fr/>

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront être :

- communiquées à Monsieur Léon BRUNENGO, Ingénieur Option travaux publics, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier, lors de ses permanences dans la mairie de COURNONSEC aux dates ci-après :
 - . le lundi 30 janvier 2017 de 9 h à 12 h
 - . le mercredi 8 février 2017 de 14 h à 17 h
 - . le mardi 21 février 2017 de 9 h à 12 h
 - . le vendredi 3 mars 2017 de 15 h à 18 h (clôture de l'enquête)
- adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de COURNONSEC, siège de l'enquête
- formulées sur le registre d'enquête à la mairie de COURNONSEC
- transmises par voie électronique à l'adresse : pref-icpe@herault.gouv.fr

Les responsables du dossier auprès desquels des informations peuvent être demandées sont Madame Marine LOIZEAU et Monsieur Louis ROVIRA, responsables Travaux – Département Energie de la Société Energies du Sud

téléphones : 04 67 13 63 32 (accueil)

04 67 13 63 18 (M. Rovira)

04 67 13 63 06 (Mme Loizeau)

adresse mail : marine.loizeau@serm-montpellier.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'Environnement.

Toute personne pourra prendre connaissance à la mairie de COURNONSEC, commune d'implantation de la centrale photovoltaïque, à la Préfecture de l'Hérault ainsi que sur le site Internet des services de l'État (<http://www.herault.gouv.fr>) du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur, pendant un an après la remise des conclusions.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, prise par M. le Préfet de l'Hérault, est un permis de construire assorti de prescriptions ou un refus.
